

**www.lavenir.net**Date: **20-03-2021**Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**Audience: **46767**[https://www.lavenir.net/cnt/dmf20210319\\_01565222/une-chaudiere-biomasse-et-90pct-de-l-energie-consommee-seront-verts](https://www.lavenir.net/cnt/dmf20210319_01565222/une-chaudiere-biomasse-et-90pct-de-l-energie-consommee-seront-verts)

## Une chaudière biomasse et 90% de l'énergie consommée seront verts



La nouvelle chaudière sera de même taille que la première: 28 mètres sur 55. Doc

**Biowanze compte installer une chaudière biomasse au bois. Un investissement de 50 millions qui est un défi technologique.**

Son projet est désormais soumis à enquête publique. Biowanze, filiale du groupe Sudzucker, espère construire pour 2023 une nouvelle chaudière biomasse. Avec cette nouvelle chaudière au bois, 90% de l'énergie consommée sur le site wanzois sera verte et issue de biomasses certifiées renouvelables et locales. Et les 10% restants? Ils seront produits par l'énergie fossile, par la chaudière au gaz naturel qui, actuellement, produit 35% de l'énergie. «On brûlera toujours le son de blé dans notre grosse chaudière, on lui adjointra une autre chaudière pour brûler du bois en complément», explique Pierre Étienne, directeur de Biowanze. La chaudière biomasse actuelle au son est un prototype unique au monde, elle permet à Biowanze de produire l'électricité et la vapeur nécessaires au fonctionnement de l'usine. Le son, qui est l'enveloppe externe du blé, n'est pas utilisé dans la production de bioéthanol; il est donc récupéré et alimente la chaudière en biomasse.

Là, Biowanze veut poursuivre sa logique de neutralité carbone en construisant une nouvelle chaudière biomasse au bois. Ce nouvel investissement, de l'ordre de 50 millions, est un réel défi car «le gaz naturel est très facile à



utiliser. C'est plus difficile de piloter une chaudière biomasse sur un site industriel. C'est un défi technologique mais aussi environnemental.»

La nouvelle chaudière aura les mêmes dimensions que celle à production de son. «On n'augmente pas la capacité de bioéthanol. On voulait juste une autre source de biomasse.» La chaudière au gaz est toujours fonctionnelle, elle sera en back-up lors des travaux de maintenance. Le bâtiment qui sera construit autour de la nouvelle chaudière est prévu le long des voies de chemin de fer, près de l'actuel parc à écumes de la sucrerie. Avec quel impact pour les riverains? «Le projet respecte toutes les normes en termes de bruits, d'émission de poussières qui seront filtrées (il y aura une grande capacité de filtration supérieure à la chaudière actuelle) et de vibrations, note Pierre Étienne. Et l'impact visuel sera limité, là où le bâtiment sera situé entre la sucrerie et Biowanze. Il sera visible uniquement depuis le pont Père Pire.» Et de reconnaître que la chaudière au son fait un peu plus de bruit car elle n'est pas intégrée dans un bâtiment fermé. «Ici, la nouvelle chaudière sera encapsulée dans un bâtiment, intégré visuellement.» Et les monoxydes d'azote? «Tout a été étudié pour ne pas dépasser les normes lors des rejets.»

Seul impact pour les voisins: le charroi. Car si le gaz naturel est approvisionné par pipeline, ici les livraisons se feront par la route. Mais «on a fait une pré-étude sur le charroi, on sait que la Commune y sera attentive. Il y a un itinéraire proposé pour ne pas entrer dans le village par où il y a des habitations.» Le charroi sera limité entre les deux ronds-points de part et d'autre du pont Père Pire.